



ASSEMBLEE DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER

Le collège des vice-présidents

Paris, le 10 mars 2006

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Assemblée des Français de l'étranger, dont les membres élus représentent les quelque deux millions de Français établis hors de France, a tenu sa quatrième session plénière du 6 au 10 septembre 2006 à Paris au Centre des conférences internationales.

L'Assemblée s'est félicitée de la réussite de la journée portes ouvertes organisée par le Sénat le 4 mars « Français expatriés : une chance pour la France » à laquelle elle a été étroitement associée. Les débats organisés pendant cette journée qui rendait hommage à la contribution des Français de l'étranger au rayonnement de la France, ont témoigné de l'intérêt suscité, parmi les jeunes notamment, par l'expatriation.

L'Assemblée a reçu Monsieur Pierre MEHAIGNERIE, président de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale, qui est intervenu pour faire part de son expérience de l'élaboration de la loi de finances pour 2006 en régime de Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF) et a répondu aux préoccupations exprimées par les membres de l'Assemblée concernant l'incidence du changement de régime budgétaire pour les Français de l'étranger.

Parmi les sujets abordés, l'Assemblée s'est informée de la préparation de l'élection pour son renouvellement partiel le 18 juin 2006 et, plus particulièrement, de l'état d'avancement du dispositif mis en place pour le vote par voie électronique sur Internet que les quelque 525 000 électeurs inscrits dans les circonscriptions d'Europe, du Levant et d'Asie pourront utiliser pour la première fois.

L'AFE a émis le souhait que les électeurs soient informés de manière rapide et complète des nouvelles dispositions électorales.

L'Assemblée a adopté le rapport de la Commission de la Décentralisation appliquée aux Français établis hors de France relatif à la proposition de projet de loi élaborée par le Sénateur Christian COINTAT visant à la transformation de l'Assemblée des Français de l'étranger en une collectivité publique « d'outre-frontière » dotée d'une personnalité juridique et disposant de la maîtrise de son budget.

Le chargé de mission pour la grippe aviaire au Ministère des Affaires étrangères a informé les membres de l'Assemblée des mesures prises par le gouvernement pour prévenir le risque de pandémie et, plus spécifiquement, de celles concernant la protection des Français établis hors de France.

Le Ministre des Affaires étrangères, Président de l'Assemblée a reçu le Collège des Vice-Présidents pour une séance de travail.

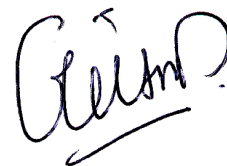
La prochaine session de l'Assemblée, en formation de Bureau, se tiendra à Paris les 19 et 20 mai 2006.



Antoine VALENZA



Roger BONIN



Marc VILLARD